

Mesdames et Messieurs, les Directrices, Directeurs et Enseignants  
de la circonscription de Valenciennes centre

Valenciennes, le 16 Septembre 2016

**Objet :** Présentation de la **Formation Continue Hors Temps Scolaire**

Deux lignes de force guident la mise en œuvre de La FCHTS pour cette année scolaire :

- ✓ Articuler l'ensemble des 18 heures de formation en un parcours ouvert aux trois cycles portant sur des thèmes en lien direct et étroit avec le Refondation de l'école : le Socle commun, les programmes, la lutte contre le décrochage scolaire, le climat scolaire, l'éducation prioritaire, le numérique éducatif, les valeurs de la République et l'accompagnement des évolutions des métiers. Les entrées ne seront donc pas disciplinaires mais soclées et corrélées ensuite aux disciplines.
- ✓ Composer les trois parcours sur une même trame générique :
  - 6 heures de conférences pédagogiques, réparties en 2 fois 3 heures,
  - Associées à une formation à distance via la plateforme M@gistère pour une durée de 9 heures, (*ouvertures en novembre : parcours 2, et janvier : parcours 1 et 3*)
  - Développées en atelier pédagogique de 3 heures, lui-même adossé à la formation M@gistère, permettra de revenir sur les apports et d'élargir la réflexion.

Avec le conseil et sous le pilotage de son directeur, chaque équipe opérera des choix concertés pour renforcer l'impact de l'action individuelle dans son mouvement collectif au service du Projet d'école et nourrir ensuite les échanges au sein de chaque équipe.

**Mise en œuvre pratique :**

Vous trouverez dans l'annexe jointe le tableau descriptif de l'offre **FCHTS 2016-2017**.

Les inscriptions s'effectueront en ligne, du **23 Septembre au 03 Octobre 2016**.

- À partir du « nouveau » site de Circonscription, <http://ienval2.etab.ac-lille.fr/>, rubrique « **LIENS UTILES** », sélectionner « **Espace Ecoles** » puis une fois l'école et le mot de passe saisis, accéder en bas d'écran à la rubrique « **FCHTS** ».
- Joël DOUANNE, notre CTICE, est à votre disposition pour toute question à ce sujet.

Dans l'offre de formation, chacun priorisera 2 parcours en « vœu 1 » et « vœu 2 ».

Sur cette base, l'ensemble des enseignants sera réparti équitablement sur les 3 parcours, en tenant compte du rang de leurs vœux.

- Les Fonctionnaires Stagiaires préparant soit le D.U « Conforter », soit le D.U « Poursuivre » participent à cette formation continue de 18 heures.
- Il est évidemment possible pour les Fonctionnaires Stagiaires dans une situation autre que celles-ci-dessus d'y participer sur la base du volontariat.

Je remercie chaque directeur pour sa coordination pédagogique et la transmission effective de ces informations à tous les personnels rattachés à son école (Brigades, enseignants assurant les compléments de service ou les décharges administratives, membres du RASED, collègues temporairement absents, ...).

Pour toute question relative à ce dispositif de formation, n'hésitez à contacter vos conseillers pédagogiques, Cécile PANCZAK et Francis VALZY, directement ou par courriel.

Toute l'équipe d'animation se joint à moi pour vous souhaiter de fructueux échanges et développements.

L'Inspecteur de l'Éducation nationale



Thierry MERCIER

NS n°2 / 2016 - 2017

Circonscription de  
Valenciennes Centre

Thierry MERCIER

Inspecteur de l'Éducation  
Nationale

Téléphone : 03 27 44 72 10

Fax : 03 27 44 72 13

Courriel :

[ce.0592801z@ac-lille.fr](mailto:ce.0592801z@ac-lille.fr)

161 Chemin des Bourgeois

59300 Valenciennes

